

OBJECTIF METIER

Le salon de l'orientation et des métiers



1

Le vendredi 29 mars 2019

de 10h à 16h

Ouverture gratuite et **sur inscription** aux 5^{ème} et 6^{ème} primaires et au 1^{er} degré de l'enseignement secondaire

Le samedi 30 mars 2019

De 10h à 18h

Ouverture gratuite et **sans inscription** au grand public

À la Halle aux Foires à Libramont

NOUVEAU

Règlement

Merci de bien vouloir signer la dernière page de ce document et de nous le retourner au moment de votre inscription.

Votre inscription ne sera validée qu'après réception de celle-ci.

Plus d'information ?

Province de Luxembourg

Direction de l'Economie

1, Square Albert 1^{er}

6700 ARLON

063.212.731

objectif-metier@province.luxembourg.be



Agence
pour l'Entreprise
& l'Innovation

1. Date, lieu et horaire

Le salon « Objectif Métier » se tiendra :

- ➔ Le **vendredi 29 mars 2019**, de **10h à 16h**, **UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION** des établissements scolaires (visiteurs), pour les 5^{ème} et 6^{ème} primaires et le 1^{er} degré du secondaire.
- ➔ Le **samedi 30 mars 2019**, de **10h à 18h**, pour le **GRAND PUBLIC**.

Adresse du jour :

Halle aux Foires de Libramont
Place communale 5-7
6800 LIBRAMONT

2

2. Votre participation

La participation à ce salon est **gratuite** pour l'ensemble des intervenants.

Plusieurs modes de participation sont possibles :

2.1. Via un stand de démonstration ou d'essai-métier :

(a) Par **démonstration**, on entend :

Le professionnel, le formateur ou les élèves expliquent le métier et proposent une démonstration commentée, en direct, de son travail quotidien.

(b) Par **essai-métier**, on entend :

Le professionnel, le formateur ou les élèves proposent en encadrent les visiteurs dans un essai concret de leur métier.

2.2. Via un stand de promotion **UNIQUEMENT** pour l'enseignement non obligatoire (enseignement supérieur, promotion sociale, Forem, etc.).

2.3. Via une participation à la logistique du salon (décoration, accueil, animation, etc.)

ATTENTION, vous pouvez être présents dans plusieurs espaces. Dans ce cas, **merci de remplir un dossier d'inscription différent pour chaque demande**.

REMARQUE : pour la première année, nous proposons une *ouverture du salon le vendredi*, pour un public spécifique (à savoir les 5^{ème} et 6^{ème} primaires et le 1^{er} degré du secondaire). Toutefois, et afin de ne pas vous faire perdre votre temps, cette ouverture *ne sera confirmée que fin décembre 2018*, le temps pour les organisateurs de récolter les inscriptions des visiteurs du vendredi.

Il va de soi que cette confirmation dépendra également de la participation suffisante de vos établissements dans les différents stands.

Ainsi, dans le document d'inscription, nous vous laissons la possibilité de vous inscrire :

- Pour le vendredi ET le samedi
- Pour le samedi uniquement.



Agence
pour l'Entreprise
& l'Innovation

Votre inscription peut se faire de deux façons :

1. En ligne, via le formulaire disponible sur le site

www.objectif-metier.be [onglet « Inscriptions »]

2. En nous renvoyant le formulaire téléchargeable sur le site internet www.objectif-metier.be [onglet « inscriptions »] :

- Soit par mail à objectif-metier@province.luxembourg.be

- Soit par courrier à :

Province de Luxembourg
Direction de l'Economie
Salon « Objectif Métier »
Square Albert 1^{er}, 1
6700 ARLON.

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 7 décembre 2018**.

3. Les différents espaces

Différents espaces sont mis à votre disposition et vous sont présentés dans le document de présentation de l'action, ainsi que sur le site internet www.objectif-metier.be.

Au sein de l'espace « Métier » et des différents villages sectoriels, les démonstrations et essais-métiers seront prévus.

Si plusieurs intervenants proposent des démonstrations / essais-métiers pour des métiers identiques, **les organisateurs se réservent le droit de les regrouper, en les informant au préalable**, dans un unique espace, et en veillant à ce que chaque intervenant soit identifié. **Par ailleurs, un quota par métier sera fixé par les organisateurs, afin d'éviter une surreprésentation de certains métiers dans certains secteurs. Le cas échéant, une réunion de coordination spécifique sera prévue en votre présence.**

Nous vous demandons également de ne pas être trop nombreux sur les stands, afin de faciliter l'accès de votre stand et de vos outils aux visiteurs du salon.



Agence
pour l'Entreprise
& l'Innovation

4. Montage et démontage

Le montage des stands se réalisera :

- le mercredi 27 mars, de 12h à 18h ;
- le jeudi 28 mars de 9h à 18h ;
- et le vendredi 29 mars, de 16h à 19h (uniquement pour ceux qui ne participent pas à l'ouverture au public du vendredi).

Un planning sera réalisé sur base des inscriptions et des besoins en raccordements électriques, en eau, etc.

Ce planning sera envoyé à chaque partenaire, début mars 2019.

Toute demande particulière doit être envoyée au préalable via l'adresse mail objectif-metier@province.luxembourg.be.

L'entrée dans les lieux avec un véhicule devra être spécifiée à l'inscription, afin d'en tenir compte dans la réalisation du planning. Il ne sera pas possible d'entrer sur les lieux avec un véhicule en dehors des plages horaires planifiées.

Le démontage des stands est programmé le samedi 30 mars, entre 18h et 20h. Le matériel plus lourd ou encombrant pourra être démonté le lundi 1^{er} avril, à partir de 9h.

5. Visuels et communication

5.1. Votre visibilité sur le salon

De manière générale, chaque organisme présent sur le salon sera repris dans une brochure qui sera distribuée à l'entrée du salon, ainsi que sur le site internet de l'action (www.objectif-metier.be).

Par ailleurs, le nom de votre organisme sera repris sur un panneau à l'entrée de l'espace dans lequel vous vous trouverez.

De manière plus spécifique :

(a) Pour celui qui participe au salon via **un stand de promotion :**

- La visibilité de votre organisme ne pourra se faire que dans les limites de votre stand. Nous vous demandons de bien veiller à ne pas mettre d'outil de promotion dans le passage, les allées, etc.

(b) Pour celui qui est présent sur un **stand de démonstration ou d'essai-métier :**

- Votre visibilité sera assurée par une affiche située à l'arrière de l'endroit prévu pour la démonstration ou l'essai-métier. Nous vous demandons de bien vouloir **faire**



Agence
pour l'Entreprise
& l'Innovation

suivre le logo de votre établissement au moment de votre inscription, via l'adresse mail objectif-metier@province.luxembourg.be ;

- Une identification de votre établissement, organisation, ou autre est permise via le port de badge ou de t-shirt/polo spécifique ;
- La promotion de vos filières d'apprentissage passera également par la mise à disposition de documents de présentation, réalisés par votre établissement, et que vous pourrez disposer au stand information.
Les conseillers en information se chargeront de les mettre à disposition du public lors du salon.
Les documents restants seront mis de côté et vous pourrez les récupérer après le salon.
- Le nom de votre établissement sera également repris sur des fiches métiers qui seront éditées pour le salon et mises à votre disposition sur votre stand et sur le stand information – orientation. Ces fiches reprendront les informations suivantes : descriptif du métier, compétences utiles, liste des écoles, liste des options, exemples de grille horaire dans les différents types d'enseignement.

5

5.2. Notre communication en amont – Annonce de l'évènement

La promotion du salon sera assurée par différents canaux de communication, comme par exemple :

- Le site internet de l'action (www.objectif-metier.be)
- La page Facebook de l'action
- Un affichage le long des axes routiers en province de Luxembourg les jours précédents l'évènement
- Une pub radio
- Une pub dans les toutes-boîtes de la Province de Luxembourg
- Une communication via les bulletins communaux
- Etc.

N'hésitez pas à promouvoir également l'évènement via vos canaux de communication (site internet et autre).

6. Règlement général sur la protection des données

En accord avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la Province de Luxembourg s'engage à traiter vos données collectées uniquement dans le cadre de ce projet, avec respect, confidentialité et professionnalisme.



Agence
pour l'Entreprise
& l'Innovation

7. Charte de l'égalité

Les organisateurs insistent sur la nécessité d'une égalité des étudiant(e)s en matière d'orientation scolaire et professionnelle et d'une information libre de toute discrimination.

Le principe d'égalité et de non-discrimination entre les femmes et les hommes est inscrit à tous les niveaux dans la loi belge et est unanimement reconnu comme une nécessité et un juste principe.

8. Assurances

En aucun cas les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables de vols, dégâts ou dégradations survenus avant, pendant ou après le salon « Objectif Métier ».

Chaque organisme participant est tenu d'assurer son matériel.

Les organisateurs ont souscrit une assurance en cas de dommage physique pour les intervenants et les participants.

9. Divers

Un **petit-déjeuner d'accueil**, gratuit, vous sera proposé **le samedi 30 mars, dès 9h**.

Un **sandwich** sera **offert** à chaque intervenant, le midi, ainsi qu'une bouteille d'eau de 0.5l. Merci de bien préciser le nombre de personnes présentes sur votre stand au moment de l'inscription (une confirmation sera à faire **pour le 15 mars au plus tard** – les établissements qui n'auront pas confirmé le nombre de personnes présentes devront **acheter** leur sandwich si le nombre de tickets repas n'est pas suffisant !).

Petite restauration et bar prévus sur place.

ATTENTION, en cas de non réponse de votre part concernant le nombre de personnes présentes sur votre stand avant la date fixée, aucun sandwich ne sera prévu.

Nous vous prions de bien vouloir être présents sur place, le samedi 30 mars, entre 8h30 et 9h30, pour les derniers réglages et les dernières vérifications de vos espaces.



Agence
pour l'Entreprise
& l'Innovation

Règlement

Document à nous renvoyer complété et signé

Par mail à objectif-metier@province.luxembourg.be

OU

Par courrier à

Province de Luxembourg

Direction Economie

Salon « Objectif Métier »

Square Albert 1^{er}, 1

6700 ARLON

7

Nom de l'établissement :

Personne de contact :

Adresse :

Code postal :Localité :

Téléphone :

E-Mail :

- Déclare avoir pris connaissance de ce règlement
- Accepte la mise en œuvre de celui-ci dans le cadre de sa participation au salon « Objectif Métier »

Fait à Le

(Signature)



Agence
pour l'Entreprise
& l'Innovation